

PRIX PIERRE FAVARD

Les prix Pierre Favard décernés par la Société Française des Microscopies récompensent des travaux doctoraux de qualité soutenus dans une université française, dans le domaine de la microscopie (électronique, optique, champ proche, tomographie, ...). Un prix est attribué en Sciences du Vivant et un autre en Sciences de la Matière. Ils sont décernés tous les deux ans. Chaque lauréat est invité à donner une conférence à l'issue de la remise du prix, lors de la réunion biennale de la Société.

Prix 2015

Les prix 2015, sponsorisés par des sociétés partenaires de la SF μ , couronneront des travaux de thèse soutenus **entre le 1^{er} mars 2013 et le 28 février 2015**. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **12 mars 2015**.

Les Présidents de jury sont:

- Frédéric Pailloux (frederic.pailloux@univ-poitiers.fr) pour les Sciences de la Matière et
- Catherine Vénien-Bryan (catherine.venien-bryan@upmc.fr) pour les Sciences du Vivant.

Le Colloque de la Sf μ aura lieu à Nice du 30 Juin au 3 Juillet 2015.

Modalités

1. Les candidats doivent fournir un exemplaire papier et une version pdf de leurs travaux de thèse, un curriculum vitae d'une page maximum et un résumé de deux à trois pages de leurs travaux de thèse soulignant l'intérêt scientifique et l'apport de leurs travaux dans le domaine des microscopies. Le dossier complet devra être envoyé au président de jury de leur discipline et une copie électronique au secrétariat de la SF μ (sfmu@sfmu.fr).

2. Les candidats doivent être membres de la Société à la date de dépôt de leur dossier.

3. La Société Française des Microscopies prend en charge l'inscription au congrès, l'hébergement des lauréats, et rembourse le billet aller-retour en 2^e classe ou classe économique pour la voie aérienne (sur présentation des factures originales et d'un ordre de mission sans frais).

4. Le Conseil de la Sf μ nomme les deux présidents de jury. Chacun d'eux est mandaté pour composer un jury de 4 personnes. Chaque jury est chargé de sélectionner et de classer les trois meilleurs candidats. Le Conseil de la Sf μ , sur proposition des jurys et sur rapport des présidents, désigne les deux lauréats.